MAI 2023

Le bulletin d'information des Logements à Vocation Sociale et des Foyers d'Étudiants et Jeunes Actifs de la Société Philanthropique

## Diane Perrin l'édito de

Directrice des Logements à Vocation Sociale et des Foyers d'Etudiants et Jeunes Actifs

Chers locataires, Chers résidents.

L'été arrive à grands pas ! Avec le retour des beaux jours, les équipes LVS & FEJA ont à coeur que cette période soit la plus sereine et sûre pour l'ensemble des locataires et résidents.

C'est également la préparation aux différents travaux qui démarrent courant de l'été pour les locataires des Immeubles Vincennes, Jaurès, Melun et les résidents du Foyer Arenberg.

La Société Philanthropique est très fière de mobiliser, avec le soutien de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat et la Caisse des Dépôts et Consignation, des investissements pour améliorer le confort de vie et le gain énergétique.

Aussi, nous poursuivons nos objectifs d'amélioration constante de votre cadre de vie et comptons sur votre coopération pour que ces travaux se passent dans la sérénité et la sécurité.

#### TRAVAUX



Dans la continuité des politiques associatives en ma-

tière de modernisation du patrimoine de la Société Philanthropique et dans le cadre de l'amélioration constante du cadre de vie de nos locataires et résidents et notamment en termes de performances énergétiques, nous avons le plaisir de vous annoncer que les travaux de réfection des toitures de nos immeubles situés 1-3 et 5-7

d'Etudiants et Jeunes Actifs (FEJA) Arenberg situé 97 Rue de Meaux à Paris 19e, vont bientôt démarrer.

Passage de Melun à Paris 19e, et du Foyer

L'équipe de la Société Philanthropique, vous invite à consulter vos boîtes aux lettres pour prendre connaissance de notre courrier d'information et de consulter nos affiches présentes dans les parties communes des immeubles concernés dont les locataires et résidents sont conviés à une réunion d'information et d'échange le 30 mai 2023 de 17h à 18h au sein du FEJA Arenberg, 97 Rue de Meaux à Paris 19e.

Pour mener à bien ce projet ambitieux, les architectes DPLG et AAPR accompagnent en tant que maîtrise d'oeuvre la Société Philanthropique.

#### SÉCURITÉ





### FEJA LVS Travaux de toitures : les points de vigilance

Pour votre sécurité, dès le début des travaux prévu pour le 15 juin 2023 et jusqu'au départ du dernier ouvrier, nous vous demandons de ne jamais monter sur les échafaudages, et, pour prévenir tout risque d'intrusion ou de cambriolage dans les logements et ne jamais laisser vos fenêtres et portes ouvertes sans surveillance. Veuillez contacter la Société Philanthropique ou les services de police au 17 sans tarder si vous constatez une situation anormale grave.

#### SÉCURITÉ





### **FEJA** LVS Comment s'inscrire à l'opération tranquillité vacances (OTV) ?

Vous partez bientôt en vacances ? Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage, etc.). Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service en ligne ou vous rendre en commissariat de police au plus tard 3 jours avant votre départ.

Pour plus d'informations et vous inscrire à l'OTV, rendezvous sur le site Internet :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634



#### SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE

### La mobilité résidentielle à la Société Philanthropique, c'est possible!

Vous êtes locataire dans les Logements à Vocation Sociale de la Société Philanthropique. Vous envisagez d'ici 6 mois, dans un ou deux ans ou même 10 ans, de bénéficier d'un logement plus adapté : douche adaptée, restauration, animation, ou simplement ne plus vivre seul et sentir une présence au quotidien : et si vous optiez pour une de nos résidences personnes âgées ?

La Société Philanthropique compte plusieurs résidences pour personnes âgées allant de la résidence autonomie à la résidence médicalisée.

Elles proposent un cadre agréable, une écoute bienveillante, la sécurité et l'accès à des aides constantes. Les professionnels mettent leurs valeurs humaines et leurs compétences au service des personnes accueillies.

Les résidences médicalisées Zemgor et Gutierrez de Estrada proposent des logements meublés et en assurent l'entretien, et fournissent des prestations telles que le linge et les repas. Vous n'aurez qu'à mettre les pieds sous la table et vous régaler! Sans oublier les activités organisées tout au long de le semaine (karaoké, cinéma, art floral, gym douce, zoothérapie, taï-chi, etc.) ainsi que les sorties ou les promenades.

Les soins sont assurés, jour et nuit, par une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, infirmiers, aidessoignants, aides-médico-psychologiques, psychologues, psychomotriciens en plus des intervenants extérieurs et des prestations externes (radiologie, examens en laboratoire, etc.)

Des résidences autonomie à Neuilly ou à Levallois existent également dotées de studios.

Retrouvez toutes informations nécessaires pour faire votre demande d'admission sur

www.societe-philanthropique.fr/personnes-agees

#### **GESTION LOCATIVE**

Rappel : vos gardiens et gardiennes d'immeuble sont vos interlocuteurs privilégiés.

Sollicitez-les avant toute réclamation auprès des bureaux.

#### **GESTION LOCATIVE**

## Le paiement des redevances par prélèvements automatiques est désormais possible dans les FEJA

Pour faciliter la vie des résidents des Foyers d'Etudiants et Jeunes Actifs de la Société Philanthropique, le prélèvement automatique tous les 5 du mois fait désormais partie des modes de paiement proposés pour le règlement des redevances mensuelles. Quel avantage ? Ceci permet de mettre en place un paiement récurrent sans frais bancaires et ainsi rester à jour. Ceci pourra être mis en place une fois pour l'intégralité de la durée de séjour auprès de l'Intendance de chaque FEJA qui vous accompagnera pour effectuer les formalités qui sont rapides et simples! Nous vous attendons nombreux!

#### JURIDIQUE

# La sous-location ou comment perdre son logement à la Société Philanthropique

La Société Philanthropique attribue ses logements selon une Charte de peuplement établie dans la continuité du Projet associatif dont la mission est de loger des ménages en situation de fragilité sociale et / ou financière. Chaque attribution est effectuée en respectant ces valeurs.

Les contrats de location et de résidences engagent les locataires et les résidents à y vivre à titre de résidence principale.

Sous-louer nos logements entraînera systématiquement et de plein droit la résiliation du bail ou du contrat de résidence avec condamnation à des dommages et intérêts par voie judiciaire (article 8 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989). Nous comptons sur vous pour respecter vos obligations légales au titre du bail qui vous lie à la Société Philanthropique.

#### **GESTION LOCATIVE**

## Je tiens à mon dépôt de garantie, j'entretiens régulièrement mon logement

Pour éviter toute retenue sur le dépôt de garantie lorsque vous quitterez votre logement, il est nécessaire d'avoir rempli vos obligations d'entretien régulier (peinture, ventilation, joints et robinetterie) tout au long de votre présence dans celui-ci.